

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 722

Artikel: Un an après

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266081>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. A.

Bibliothèque Publique
et Universitaire, Genève

11 JANVIER 1947 — GENEVE

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 722

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

Compte de Chèques postaux I. 943

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION

Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges

ADMINISTRATION ET ANNONCES

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE	Fr. 6.—	11 cent, le mm.
6 mois	3.50	Largeur de la colonne : 70 mm.
ETRANGER	8.—	Réductions p. annonces répétées
Le numéro	0.25	
Les abonnements partent de n'importe quelle date		

ANNONCES

Conserve ta douleur et ton souvenir. Ils te seront un signe que ceux qui dorment ne sont pas perdus... Mais ne dis pas : „Je ne veux pas être consolé“. Toute douleur n'est pas bonne. Il en est qui ont besoin d'être transformées.

Ch. WAGNER.

(Devant le témoin invisible).

Un an après

Le 4 janvier 1946, la fondatrice du journal était brusquement enlevée à ses lecteurs, ses amis et amies. Un an déjà! Vingt-trois *Mouvement* ont paru depuis lors, sans qu'elle y mit sa main experte...

Nous dédions à son souvenir le présent numéro où sont traités les thèmes qui lui étaient particulièrement chers. Afin qu'elle soit présente dans ces pages, le lecteur y trouvera des citations choisies dans les articles qu'elle écrivit, au long des années, sur ces divers sujets. Il constatera, peut-être avec surprise, que ces brefs extraits semblent avoir été écrits pour l'occasion, ils s'insèrent aisément dans les réflexions et informations actuelles, qui

ont été composées par leurs auteurs sans intention préconçue. Quel baume sur la conscience anxieuse de la rédactrice de 1947!

Imaginez, en effet, que, pour un jour, le chef d'orchestre est revenu inopinément à son pupitre... avant de lever la baguette, il donne la note... les instruments répondent avec quelque appréhension... nulle dissonance: les musiciens qui avaient été formés par le maître sont restés dignes de son enseignement, en dépit de quelques modifications formelles et superficielles.

Notre journal continue donc son œuvre selon l'impulsion qui lui a été donnée; l'épreuve semble concluante et elle nous permet de franchir cet anniversaire, sinon sans regrets pour l'occasion, ils s'insèrent aisément dans les réflexions et informations actuelles, qui

ASSURANCE - VIEILLESSE

Quelle réforme sociale devrait, selon vous, être introduite chez nous avant toutes les autres?

E. Gd.

Affaires fédérales

Au cours de la session de décembre, le Conseil des Etats a assidûment travaillé pour venir à bout du projet de l'Assurance-vieillesse. Vu le temps très limité, il s'est rallié en grande partie aux décisions du Conseil National, afin de créer le moins de divergences possible. Aussi les quelques points remis en discussion ont pu être liquidés rapidement et en votation finale, le projet a été adopté au Conseil National par 170 voix contre 8 (MM. Baudat, de Senarcens, Burrus, Gotret, Pugin, Lachenal, Perréard et Möschl) et 8 abstentions, et au Conseil des Etats par 34 voix contre une (M. Pictet) et deux abstentions.

Voilà un pas de plus accompli vers une réforme sociale urgente. Mais le délai référendaire est en cours, et M. Pictet a déclaré que le référendum contre la loi allait immédiatement être lancé. Si ce référendum aboutit, c'est-à-dire s'il réunit 30.000 signatures d'électeurs suisses, la loi sera soumise à la votation populaire. Nous aurons à revenir sur son contenu à ce moment-là.

...Nous croyons bien que chez nous, sur cent femmes interrogées, quatre-vingt-dix réclameraient en première ligne un système d'assurances sociales : assurance-vieillesse, assurance-maternité, assurance-maladie perfectionnée. Quatre-vingt-dix pour cent de femmes qui connaissent de près la vie et ses difficultés, faut-il se hâter d'ajouter; car l'on rencontre encore, en certains de nos milieux romands aisés, des femmes qui, répétant surtout ce qu'elles ont entendu dire à des membres masculins de leur famille, défenseurs de la doctrine libérale, craignent que ces sécurités sociales ne risquent de détruire chez ceux qui en sont bénéficiaires, l'initiative personnelle et le sentiment de la responsabilité.

E. Gd. 19 février 1944

La Femme et la vie civique

Jeudi 16 janvier, à 20 h. 30

Les femmes britanniques dans la vie publique

par the Right Hon. Margaret BONDFIELD

ancien ministre du Travail

(Salle Centrale, 10, rue de la Madeleine)



Cliché Mouvement Féministe

Miss Margaret BONDFIELD
à l'époque où commençait sa carrière politique.

Miss Margaret Bondfield, que nous avons vue à plusieurs reprises à Genève, est une self-made woman dans toute la force du terme. A quatorze ans, elle gagnait déjà sa vie comme apprentie vendeuse dans un magasin; sept ans plus tard, elle était un membre actif de l'Union des vendeuses de magasins dont elle devint ensuite la secrétaire. En 1897, elle fut la première femme déléguée au Congrès des Trade Unions, et depuis lors se voua avec Mary MacArthur, prématûrement disparue à l'organisation des ouvrières et travailleuses; cette Association fusionnant en 1921 avec la Confédération générale du Travail d'Angleterre, Miss Bondfield en devint secrétaire, et enfin, fut élue en automne 1923, comme présidente du Conseil général des Trade Unions, la première fois également qu'une femme arrivait à ce poste.

E. Gd. 8 février 1924.

...en 1931, le parti conservateur anglais enleva le pouvoir au parti travailliste. Miss Bondfield ne fut pas réélue. Elle continua à travailler dans son parti jusqu'en 1938 où elle prit sa retraite. Elle en profita non pour se reposer, mais pour entreprendre une grande tournée de conférences au Canada, aux Etats-Unis, au Mexique.

En 1939, elle devenait présidente des Groupes féminins pour la prospérité publique et en 1940, vice-présidente du Conseil National pour le Service Social.

En 1941, M. Bevin, ministre du Travail la chargeait de la Surveillance des logements de fortune affectés aux ouvriers des usines de guerre. De 1941 à 1943, nouvelle tournée de conférences aux Etats-Unis (42 villes), à son retour elle entreprend des conférences sur l'Amérique parmi les communautés ouvrières qui avaient surgi autour des grandes usines.

Miss Bondfield (née en 1873), n'est plus jeune et cependant elle a pu faire face pendant toute la guerre à cette activité considérable, elle n'est jamais fatiguée, jamais malade. Aujourd'hui, toujours alerte, elle vient sur le continent aux femmes suisses, les femmes de Genève lui souhaitent la bienvenue et se réjouissent d'aller l'entendre et de profiter de son expérience exceptionnelle.

A. W.-G.

Le féminisme tel que nous le concevons, le pratiquons et le propagons n'est pas au service d'une doctrine, d'une confession, d'un dogme quels qu'ils soient; ce féminisme-là respecte toutes les opinions privées, toutes les croyances religieuses, toutes les convictions sincères... Ce

qu'il veut, c'est le développement de la personnalité spirituelle de la femme, l'éveil du sentiment de sa responsabilité, le libre jeu de sa conscience individuelle à l'égard de la chose publique.

Emilie GOURD, 5 mars 1932.



Education pour la paix

Zurich - Septembre 1946

Question éducative

au

Congrès féminin

Organisé par les femmes, le congrès de septembre dernier à Zurich, devait tout naturellement donner une grande place à l'examen des questions pédagogiques.

Vingt-deux oratrices, venues de tous les coins du pays, traiteront ces problèmes sous toutes leurs faces, en femmes pratiques, conscientes et expérimentées.

Mme Lejeune parla du « Petit enfant » en mère de famille éclairée, qui n'éleve pas l'enfant pour elle-même. Tout petit, il faut développer chez lui le courage moral, la bonté et l'esprit d'entraide.

« L'enfant difficile », nous dit Mme Lössl-Usteri, est souvent le produit d'erreurs pédagogiques. La mère le couve, se « cramponne » à lui, l'empêchant de se développer librement et alors, c'est la révolte.

Mme Rossier-Delarus étudie l'enfant entre 4 et 8 ans. Il appartient d'abord uniquement à la famille, mais il est bon de le mettre pour un temps limité au contact de collectivités d'enfants et d'autres adultes, hors de la portée des parents. Plus tard, ceux-ci doivent accepter l'éloignement apparent de leur enfant devenu écolier, ne pas être jaloux de ses nouvelles affections, mais collaborer avec les éducateurs.

Avec beaucoup de doigté et de finesse, Mme Heller-Laufer analyse les relations de la mère avec ses enfants adolescents. Pour se trouver eux-mêmes, ceux-ci cherchent à se libérer, les exhortations les touchent peu, mais ils commencent à observer si leurs parents « vivent » les préceptes qu'ils leur inculquent.

En une seconde causerie charmante, Mme Lejeune fait comprendre à son auditoire qu'il faut de la gaieté et du bonheur au jeune enfant, mais que lui aussi doit savoir procurer des joies aux autres.

Dans ce même ordre d'idées, Sœur Ethelred Steinacher d'Ingenbohl, relève la valeur éducative des représentations théâtrales, propres à former le caractère des jeunes actrices. Mme Widmer, de Bâle, développe le sujet si intéressant du rôle du jeu et du sport dans la formation de la jeunesse. Le scoutisme et la grande importance de l'éducation des jeunes de nos jours, dont l'objet d'un utile exposé par Mme Ernst.

Mme Dupraz, professeur à l'Université de Fribourg, exhorte les parents à respecter les dispositions de leurs enfants et à les laisser choisir une vocation sans aucun préjugé; qu'ils soient des manuels, si leur désir et leurs aptitudes les poussent dans cette voie.

Dans une allocution très fouillée, Mme Bossert traite le sujet: « Où allons-nous? » Il faut avant tout développer les énergies, le dynamisme en vue du bien dans la jeune génération. Citant Platon, Goethe, Fichte, l'oratrice illustre ce qu'ont apporté à l'humanité les poètes et les penseurs.

Mme Droz-Ruegg nous fait part ensuite de ses impressions comme membre de la commission scolaire de la ville de Zurich. Le meilleur maître n'est pas celui qui parle le plus; le bon pédagogue laisse agir les élèves, les amenant à découvrir eux-mêmes les connaissances à acquérir. Les classes doivent être peu nombreuses, car le maître doit pouvoir agir sur la formation « du caractère de ses élèves ».

Camaraderie, mariage, maternité, tel est le beau sujet traité par Mme Kissel de Rheinfelden. La femme sera la compagne de son mari, l'éducatrice des enfants, créant pour tous un home harmonieux. Mais trop souvent la femme est appelée à travailler hors de son foyer. Des lois protectrices de la famille sont urgentes pour permettre à la mère de remplir son rôle naturel.

« L'éducation nationale », sujet de Mme Hegg-Hoffet, est traité avec une grande compétence. En Suisse, faire de l'éducation nationale, c'est faire en même temps de l'éducation internationale du meilleur aloi. Les jeune filles doivent être amenées à s'intéresser toujours plus à la vie de la collectivité.

D'autres causeries et discussions ont complété

Plus charmante que jamais...

grâce à votre joli bracelet
VACHERON & CONSTANTIN